

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

POSTULAT II, adressé à la Municipalité, en l'invitant à étudier la proposition suivante et à dresser un rapport à ce sujet:

Transformation de la Maison Pulliérane en un lieu au service de tous les Pulliérans

Madame la Présidente,
Monsieur le Syndic,
Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Précisons, en préambule, que ce postulat prolonge le Postulat I présenté par Frank Ducret et est signé des trois mêmes auteurs.

L'avantage étant, Mesdames et Messieurs, de soumettre à votre approbation deux sujets complémentaires, oeuvrant dans la même voie, à savoir l'amélioration de la qualité de vie des Pulliérans en rendant au centre de notre ville son dynamisme antérieur.

Quand M. Le Conseiller François Khosrov dépose un postulat en février 2012, intitulé « Pour une meilleure rentabilité de la Maison Pulliérane », il n'entend pas « un meilleur rendement », mais « une meilleure rentabilité ».

La nuance, qui peut paraître ténue à première vue, est néanmoins significative.

En effet, la réponse obtenue montre de manière détaillée le *rendement* de la Maison Pulliérane: à savoir les loyers encaissés pour la location de la grande salle et du foyer du rez-de-chaussée, ainsi que pour les salles du premier étage. Toutefois le souci de François Khosrov n'était pas d'obtenir un meilleur rendement financier du bâtiment : il était de rendre à la Maison Pulliérane le rôle que son nom implique : *une Maison au service de la communauté des habitants de Pully*.

Actuellement la Maison Pulliérane n'offre en aucune manière ce service. La grande salle et le foyer sont loués par des sociétés locales, le plus souvent durant le week end. Quant aux salles du 1^{er} étage, elles ne servent que pour des réunions occasionnelles. C'est dire que le taux d'occupation est extrêmement faible.

Or la vocation de la Maison Pulliérane était tout autre lors de son édification. *Preuve en est son nom même*. Elle devait représenter un lieu où les Pulliérans pourraient se côtoyer et se rencontrer, et pas seulement occasionnellement.

D'où l'idée de transformer le bâtiment en un lieu public au service des Pulliérans. Et par conséquent l'idée de vous soumettre, Mesdames et Messieurs, ce postulat destiné à rendre à la Maison Pulliérane son rôle premier.

Plusieurs options d'affectation se présentent :

1/ **Une « Maison de quartier »** servant la communauté des habitants de Pully à l'instar d'autres maisons du même nom, qui se créent un peu partout. Une maison de quartier regrouperait nombre de services dédiés aux Pulliérans et serait un lieu permettant de renforcer les liens entre eux, et par conséquent la cohésion sociale de notre ville.

2/ **Une galerie marchande**, qui attirerait du monde au centre de Pully, et viendrait faire contrepoids au centre commercial qui s'est créé autour de la Migros. Une majorité de Pulliérans a la nostalgie de son vieux bourg et regrette que toute l'activité commerçante se soit déplacée dans la partie nouvelle et moderne de la ville. On entend souvent dire que « Pully a perdu son âme d'autrefois et que le véritable centre est mort ». Afin de raviver ce centre, la galerie marchande pourrait être édiflée en demi-étage autour d'un foyer, où seraient disposés quelques bancs et quelques arbustes, et qui constituerait un lieu de rencontre ou de rendez-vous pour les Pulliérans.

3/ Un bâtiment regroupant tous les services administratifs de la Ville. Cette option aurait le mérite de faciliter la vie des Pulliérans en concentrant tous les services administratifs nécessaires à la bonne marche de notre ville. Elle aurait de surcroît l'immense avantage de protéger le Prieuré, que certains veulent transformer radicalement en centre administratif, mettant en péril la beauté de son architecture, ainsi que son caractère authentique et historique.

Conclusion

Ces trois options permettraient de rendre à la Maison Pulliérane sa vocation première, alors qu'elle a toujours été un lieu vide et froid, un lieu où la majorité des Pulliérans ne se rend quasiment jamais. En outre, la transformation de la Maison Pulliérane aurait un avantage supplémentaire : elle exigerait des travaux de réfection qui seraient les bienvenus. En effet la laideur du bâtiment lui a souvent valu la qualification de « verrue architecturale ». Le moment n'est-il pas venu de transformer ce bâtiment si souvent décrié?

On pourrait conserver la terrasse sud, la rendre plus conviviale, et tirer meilleur parti d'un bâtiment dont la surface et le volume sont exceptionnels au centre de Pully mais sont restés jusqu'ici largement sous-exploités.

Nous vous remercions d'avance de votre soutien!

Pully, le 22 juin 2016

Christine Renaudin, Conseillère communale
Frank Ducret, Conseiller communal
François Khosrov, Conseiller communal